

Hernie discale et reprise du travail

Le point de vue du Médecin du travail

2ème Journée Méditerranéenne

La Timone – 8 novembre 2005

Introduction

- Présentation de 2 cas cliniques pour éclairer la discussion
- Discussion du point de vue du médecin du travail

Cas clinique n°1

O.... Régine, 50 ans, **Agent de service (ASH)**
depuis 1985 à l'AP-HM

2 enfants, titulaire d'un CAP collectivités.

Lombalgies par discopathie L4-L5 et L5-S1

Cas clinique n°1 (2)

- Curriculum laboris :

- ✓ 1983-1985 : Agent d'entretien en clinique
- ✓ 1986-1997 : ASH en service de chirurgie
- ✓ 1999 : poste adapté (2 heures d'entretien de bureaux et tâches d'accueil)

Cas clinique n° 1(3)

- Histoire de la maladie
- ✓ 1994-1996 : dorso-lombalgies et syndrome dépressif (traitement médical)
- ✓ 1997 : lombalgies invalidantes et syndrome dépressif (traitement médical)

Cas clinique n° 1(4)

- 1° avis neurochirurgical (01- 97) :
- ✓ pas d'indication chirurgicale (bilan neuro-radiologique)
- ✓ Préconisations : poste adapté et traitement médical

Cas clinique n°1 (5)

➤ 2° avis chirurgien orthopédiste (03 - 97)

✓ Traitement chirurgical

✓ Poste adapté préconisé (accepté)

Lombalgies persistantes et paresthésie jambe gauche résiduelle

Arrêt maladie 250 J

Cas clinique n°1 (6)

➤ 3° avis 2° chirurgien orthopédiste (2004)

Traitement chirurgical :

- ✓ J 0 = Prodisc L4-L5 et L5-S1
- ✓ J 5 = Cimentoplastie L5

Lombalgies chroniques

Arrêt Maladie = 204 j

Cas clinique n°1 (7)

- CONSOLIDATION (Visite de pr é-reprise) :
 - ✓ Certificat médical (1) 06-05 :
.....reprise sur poste adapté **c'est à dire** sans station debout ou assise prolongée sans marche prolongée !!!!!
Donc pas de poste...
 - ✓ Certificat médical (2) 09-05 :
...ne contre-indique pas la pratique du ménage de propreté
...
Poste adapté possible enfin !

Cas clinique n°1 (8)

- CONCLUSION :
- ✓ Poste adapté depuis 1999
- ✓ Eviter : errance médicale
escalade thérapeutique
« sinistrés du Rachis »

Actuellement travaille avec lombalgies !!!

Cas clinique n°2 (1)

- B.... Carole, 50 ans, IDE depuis 1977 à l'AP-HM

1 enfant,

Lombo-sciatique droite type S1

Hernie discale L5-S1

Cas clinique n°2 (2)

- Curriculum laboris :

- ✓ 1977 - 1997 Infirmière de nuit CHIRURGIE

- ✓ 1998 – 2003 Infirmière de nuit
ROULANTE

Cas clinique n°2 (3)

- Antécédents notables :
- ✓ Surcharge pondérale
- ✓ HTA
- ✓ Fracture tassement D12
- ✓ 1993 Cure chirurgicale sciatique paralysante droite par hernie discale L4-L5 par neurochirurgien (arrêt maladie 240 J)

Cas clinique n°2 (4)

- Clinique :

2002 : Lombalgies chroniques et sciatique type S1

- Radiologie : Hernie discale L5-S1

Cas clinique n°2 (5)

- Avis du même neurochirurgien (2002) :

Examen neuroradiologique pas de nouveau conflit iso-radiculaire

- ✓ Indication d'infiltration et éventuellement geste micro-chirurgical
- ✓ Poste adapté préconisé (accepté)
- ✓ Maladie contractée en service (TRG98)
- ✓ Arrêt maladie 3 mois

Cas clinique n°2 (6)

- Conclusion du Médecin- Expert :

(suite rapport du neurochirurgien traitant et du médecin du travail)

...activité professionnelle à forte pénibilité sur le plan lombaire et la notion de lombo-radiculalgie droite....le problème actuel est la **conséquence directe** de l'activité exercée à l'AP-HM depuis 1977.

Cas clinique n°2 (7)

- Conclusion :

- ✓ Examen neuro-radiologique en adéquation avec le traitement proposé
- ✓ Hernie discale prouvée
- ✓ Maladie professionnelle logiquement reconnue

Cas clinique n°2 (8)

- Conclusion (2):
- Reclassement réussi grâce à la concertation entre médecin traitant, chirurgien et médecin du travail
- Poste adapté accepté par employeur : fonction « encadrement »

DISCUSSION (1)

- Intérêt de la visite de pré-reprise (Art R.242-18 du Code du travail) pour mise en place d'une stratégie de maintien dans l'emploi
- Favoriser une reprise précoce du travail
- Assurer une information rassurante

DISCUSSION (2)

EVITER par la concertation médicale :

- ✓ la « surmédicalisation » (escalade thérapeutique et traitement chirurgicale d'un problème médical)
- ✓ De créer des « sinistrés du Rachis ».

Bibliographie

- ✓ **Caillard JF et coll *Le risque lombalgique professionnel à l'hôpital***. Etude au centre hospitalier de Rouen. Archives de maladies professionnelles, 1987, 48, pp 623-627.
- ✓ **Germanaud J et coll *Conséquences socio-professionnelles des traitements de hernies discales chez les personnels hospitaliers***. Archives de maladies professionnelles, 1994, 55, pp 257-260.
- ✓ ***Recherche d'un consensus sur la prise en charge des lombalgies et des lombosciatiques communes, à partir de la littérature mondiale*** –Borges Da Silva Gé. Avril 2000.
- ✓ ***Lombalgies et travail : pour une stratégie consensuelle***
DMT n°90 2° trimestre 2002.
- ✓ ***Hernies discales lombaires et travail*** . Etude de 201 observations Cas-temoins. Publication GEMTO-DRTE Picardie